



N°1 - MAI 2021

MON CANAL

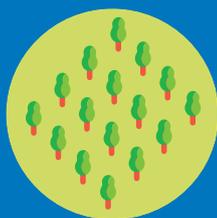
La lettre d'actualités

EN CE MOMENT DANS LE COMPIÉGNOIS-NOYONNAIS



11 MAI 2021 À 19H30

Réunion en ligne consacrée aux aménagements au niveau de Choisy-au-Bac et Clairoix



**EN MARS 2021,
6 500 ARBRES**

plantés à Chiry-Ourscamp



**2 GIRATOIRES ET 2 QUAIS
À CONSTRUIRE**

à Choisy-au-Bac, Ribécourt-Dreslincourt et Pimprez



Restons connectés

compiegnois.noyonnais@scsne.fr
www.canal-seine-nord-europe.fr



ÇA COMMENCE ICI!

Maillon central de la liaison Seine-Escaut, le Canal Seine-Nord Europe va permettre de relier le réseau fluvial français à celui du nord de l'Europe pour s'insérer dans un vaste réseau de plus de 20 000 km de voies fluviales à grand gabarit, répondant à des enjeux d'avenir tant économiques qu'écologiques.

La Société du Canal Seine-Nord Europe s'est engagée pour la durée de ce grand chantier à informer, expliquer les travaux et faire partager les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux de cet aménagement sur les territoires traversés.

Pendant les 7 années de sa construction sur 107 km entre Compiègne et Aubencheul-au-Bac, le Canal Seine-Nord Europe va représenter un défi technique et humain majeur et une chance de développement économique et social unique pour les Hauts-de-France. Sa réussite sera celle de notre territoire.

Le 8 avril 2021, suite à l'enquête publique environnementale réalisée à l'automne 2020, l'État a délivré l'autorisation environnementale sur le secteur 1, de Compiègne à Passel. Voilà qui ouvre la voie au démarrage des travaux du Canal, avec le lancement des premiers chantiers d'aménagement sur les 18,6 km de ce secteur. C'est avec la réalisation de deux ronds-points à Choisy-au-Bac et à Ribécourt-Dreslincourt puis la construction de deux quais à Ribécourt-Dreslincourt et Pimprez que les travaux débiteront, et ce dès ce mois de mai !

Vous découvrez aujourd'hui le premier numéro de cette lettre d'information territoriale spécialement consacrée au lancement des travaux dans la vallée de l'Oise. Elle couvrira, au fil du temps, l'actualité du Canal sur l'ensemble du Compiégnois et du Noyonnais.

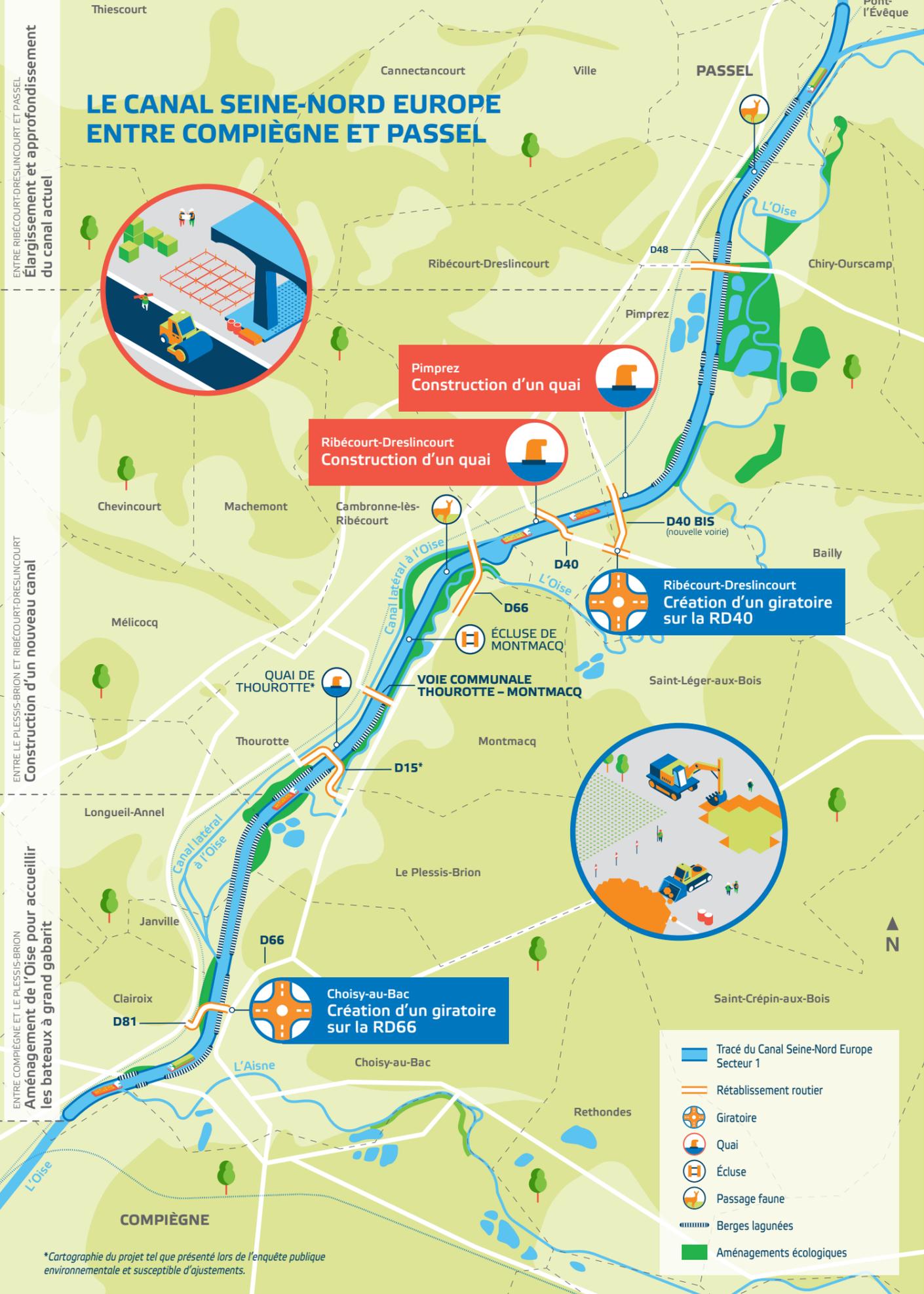
Ensemble, construisons dès maintenant le Canal sur notre territoire !

Lyna Pobeda,
Directrice du territoire Compiégnois-Noyonnais

La Société du Canal Seine-Nord Europe est le maître d'ouvrage du projet. Établissement Public Local, elle est pilotée par la Région des Hauts-de-France, les Départements du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme, en partenariat avec l'État et l'Union européenne.

**SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

LE CANAL SEINE-NORD EUROPE ENTRE COMPIÈGNE ET PASSEL



*Cartographie du projet tel que présenté lors de l'enquête publique
environnementale et susceptible d'ajustements.

#LECANALAVANCE

SECTEUR 1: LES PREMIERS TRAVAUX

À partir du mois de mai 2021, des travaux débutent sur le secteur 1 entre Compiègne et Passel, pour préparer la construction du Canal. Les communes de Choisy-au-Bac, Ribécourt-Dreslincourt et Pimprez sont concernées par ces premiers chantiers.

Quels sont les travaux à réaliser ?

Un carrefour giratoire est créé sur la RD 66 à Choisy-au-Bac, pour le rétablissement de la route de Clairoux (RD 81). Ces travaux sont menés en demi-chaussées pour maintenir, alternativement, la circulation dans les deux sens. Un deuxième giratoire est réalisé à Ribécourt-Dreslincourt sur la route de Bailly (RD 40), sans perturbation de la circulation, en vue de l'aménagement d'une nouvelle route prolongeant l'actuelle desserte industrielle. En bordure du canal latéral à l'Oise, deux quais de transbordement sont construits, l'un à Ribécourt-Dreslincourt, l'autre à Pimprez.

Pour en savoir plus
Découvrez bientôt le film
**LES AMÉNAGEMENTS DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 81
ENTRE CLAIROIX ET CHOISY-AU-BAC**
sur le site www.canal-seine-nord-europe.fr
(rubrique Le Canal dans le Compiégnois-Noyonnais)



Quelle est la durée des travaux ?

L'ouverture à la circulation des deux carrefours giratoires est prévue dès l'automne 2021*.
La mise en service des quais est prévue pour début 2023*.

Pourquoi ces aménagements ?

La création des deux carrefours giratoires à Choisy-au-Bac et Ribécourt-Dreslincourt est la première étape des opérations d'aménagement de l'Oise, d'une part, et du canal latéral à l'Oise, d'autre part.

Pour rétablir les liaisons entre les deux rives, deux ponts, aux caractéristiques adaptées à la largeur du Canal Seine-Nord Europe doivent être construits. Ces nouveaux aménagements assureront, en outre, des accès sécurisés et dimensionnés aux engins de chantiers dès le démarrage des travaux d'infrastructures.

D'une longueur de 150 m à Ribécourt-Dreslincourt et de 200 m à Pimprez, les deux nouveaux quais seront eux aussi utiles dès la phase des travaux d'infrastructures du Canal, en permettant à des bateaux d'acheminer des matériaux pour le chantier. Le recours au transport fluvial limitera les circulations de camions.

*Échéances données à titre indicatif et susceptibles d'évoluer en fonction des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

CONSTRUIRE LE CANAL SELON NOS ENGAGEMENTS

FRÉDÉRIC ARNOLD



4 QUESTIONS À FRÉDÉRIC ARNOLD, DIRECTEUR DU SECTEUR 1

Quel est votre rôle en tant que directeur de secteur ?

J'ai piloté la conception du Canal sur le secteur 1 depuis 2015 et je dirige désormais sa construction en assurant la cohérence des interventions du maître d'œuvre et des entreprises et en veillant à la prise en compte du territoire. Notre enjeu est de construire le Canal, conformément aux engagements pris dans la déclaration d'utilité publique et aux prescriptions de l'arrêté préfectoral d'autorisation environnementale.

Quelles sont les particularités du secteur 1 ?

Il est autonome pour son alimentation en eau alors que les secteurs 2, 3 et 4 sont, eux, interdépendants. C'est pourquoi il entre en travaux en premier. Dès la fin des travaux entre Compiègne et Noyon, les bateaux pourront circuler sur une voie d'eau plus large et plus profonde, avec une écluse en moins à passer, ce qui leur permettra de gagner du temps. Les autres particularités du secteur, sont liées à son environnement. Il est à la fois urbanisé avec la traversée de plusieurs communes, agricole et boisé avec les forêts de Laigue et d'Ourscamp, proches du Canal. Enfin, le secteur 1 est à dominante fluviale, l'eau est donc une préoccupation centrale. En cas de crues, les chantiers seront arrêtés et en cas de sécheresse, notre vigilance sera accrue pour préserver l'écosystème.



© Francis Carmon

POUR DES BATEAUX

jusqu'à 185 m de long, 11,40 m de large et 4 400 t de marchandises

Quelles mesures sont prises pour limiter les nuisances ?

Elles ont été identifiées et les mesures d'évitement ou de réduction des gênes occasionnées par le chantier (horaires du chantier, bruit, propreté, etc.) sont encadrées par l'arrêté d'autorisation environnementale. Au-delà, dans le cadre de la démarche Grand Chantier, Lyna Pobeda et moi-même travaillons avec le territoire pour que le chantier s'insère au mieux dans la vie de ses habitants, notamment en étant à leur écoute et en les informant, via ce journal par exemple.

« Les différents chantiers du secteur 1 mobiliseront jusqu'à 1 000 personnes »

Comment s'organisent les travaux sur votre secteur ?

Ils débutent à partir de mi-mai 2021. Chaque phase du chantier est programmée selon son impact sur l'environnement et son utilité dans l'organisation des travaux. Par exemple, le reboisement réalisé en mars à Chiry-Ourscamp offrira rapidement un nouveau cadre à la flore et à la faune locales et les quais construits à Pimprez et Ribécourt-Dreslincourt seront utilisés pour l'évacuation des déblais du chantier par transport fluvial. La limitation de l'usage des camions est un de nos objectifs.

60 m x 4,5 m

Le cours de l'Oise est aménagé pour pouvoir accueillir des bateaux de grand gabarit. Sa largeur est doublée et passe à 60 m et sa profondeur actuellement de 3 m environ à 4,5 m.



6 500 ARBRES SUR 5,4 HA

+ UNE PARCELLE BOISÉE À CHIRY-OURSCAMP

Après des premiers aménagements réalisés dès fin 2017 à Bienville, avec la plantation de près de 4 000 arbres, ce sont 6 500 plants d'ormes lisses, aulnes glutineux, chênes pédonculés, bouleaux pubescents et saules blancs qui ont été plantés par la SCSNE au mois de mars 2021 sur une parcelle de 5,4 hectares à Chiry-Ourscamp, propice au développement d'une faune et d'une flore d'intérêt patrimonial.

+ UN PARTENARIAT POUR DÉVELOPPER LES SAVOIR-FAIRE LOCAUX

Au printemps 2020, le Conservatoire botanique National de Bailleul avait procédé à la récolte de graines sur des arbres au sein de plusieurs forêts de la vallée de l'Oise à proximité desquelles sera aménagé le Canal. De leurs côtés, les élèves du Lycée horticole de Ribécourt ont réalisé la mise en culture des graines d'ormes lisses pour obtenir les quelque 2 400 pieds plantés à Chiry-Ourscamp.

+ L'ORME LISSE, UNE ESPÈCE PROTÉGÉE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Cette variété d'ormes, rare et protégée dans la région, tient son nom de l'aspect de son écorce qui est toute lisse au début de sa vie. Cet arbre s'observe généralement dans les forêts de feuillus des bords de cours d'eau et les forêts alluviales. La population d'ormes lisses de la moyenne vallée de l'Oise est d'importance régionale.

+ L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DU PROJET DU FUTUR CANAL

Cette opération de boisement fait partie des 391 hectares d'aménagements environnementaux prévus sur le secteur 1 du Canal Seine-Nord Europe. De nombreux boisements, mais aussi la plantation de haies et la restauration de zones humides ou de prairies sèches verront ainsi le jour dès cette année et au fil de la construction du Canal jusqu'en 2028. L'objectif est que l'ensemble des mesures compensatoires qui seront réalisées accroisse la biodiversité sur le territoire par rapport à la situation d'aujourd'hui.

PRINTEMPS / ÉTÉ 2021



+ Aménagements des giratoires à Choisy-au-Bac et à Ribécourt-Dreslincourt

ÉTÉ / AUTOMNE 2021



+ Construction des quais à Pimprez et Ribécourt-Dreslincourt
+ Préparation des emprises

À PARTIR DE L'AUTOMNE 2022



+ Poursuite des aménagements écologiques (forêt d'Ourscamp...)

FIN 2022



+ Aménagement de l'Oise navigable, creusement du canal, construction des ponts
+ Aménagement de l'écluse à Montmacq

MI-2027



+ Mise en service du secteur 1 du Canal

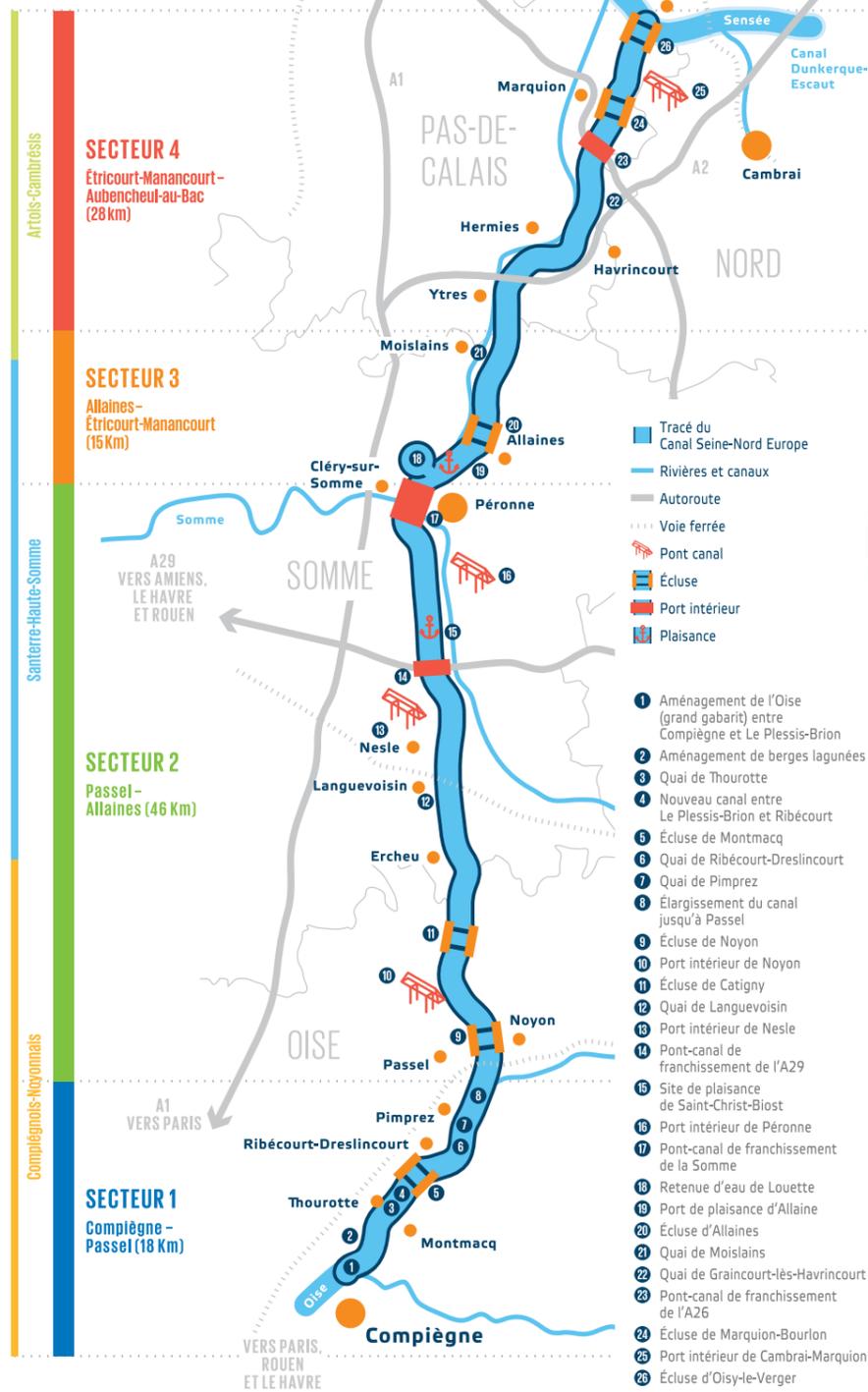
Pour aller plus loin

Regardez le film DE LA GRAINE À LA FORÊT : AMÉNAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX À CHIRY-OURSCAMP



AUTOUR DU CANAL, TOUT UN ÉCOSYSTÈME

8 ANS DE TRAVAUX SUR 4 SECTEURS



UN GRAND PROJET

En 2028, le Canal Seine-Nord Europe reliera Compiègne (Oise) à Aubenchaul-Bac (Nord). Sa largeur de 54 m et sa profondeur d'eau de 4,5 m lui permettront d'accueillir des bateaux mesurant jusqu'à 185 m de long et 11,40 m de large (gabarit européen Vb).

5 OBJECTIFS

- + Relier le réseau fluvial français au réseau européen à grand gabarit
- + Développer le transport fluvial pour réduire le trafic routier
- + Renforcer la compétitivité des productions grâce aux coûts de transport réduit
- + Améliorer l'attractivité des régions desservies par le réseau Seine-Escaut
- + Augmenter le potentiel des ports maritimes par de nouveaux débouchés de navigation

UN ATOUT POUR UN MODÈLE ÉCONOMIQUE DURABLE

Avec le Canal Seine-Nord Europe connectant le bassin de la Seine au premier réseau fluvial européen, les entreprises de nos territoires vont bénéficier d'un outil économiquement et écologiquement efficace pour s'approvisionner et distribuer leurs produits en France, en Europe et dans le monde, par un accès direct aux grands ports de la Manche et de la Mer du Nord.



UN PROJET ÉCO-CONÇU

Le développement durable est l'un des objectifs centraux du projet. Il préside à chaque étape de conception selon le principe « éviter – réduire – compenser » les impacts :

- + Le Canal Seine-Nord Europe sera alimenté par l'Oise, en respectant la qualité des eaux et le débit de la rivière. Aucun prélèvement à partir des nappes n'est envisagé.
- + Une étanchéité de haute performance réduira au minimum les infiltrations et les écluses recycleront l'eau pour limiter le besoin de prélèvement dans l'Oise.
- + La retenue de Louette (près de Péronne), remplie quand l'eau de l'Oise est abondante, alimentera le Canal en période de basses eaux de la rivière, préservant ainsi sa qualité.
- + Des berges écologiques sur 25 km et 17 ha d'annexes hydrauliques favoriseront la biodiversité. Des zones propices aux franchissements du canal par le gibier seront aménagées.
- + Environ 700 ha d'aménagements environnementaux seront réalisés aux bords du Canal et sur des sites à proximité : restauration de zones humides et d'habitats d'espèces protégées, revitalisation de boisements...



107 KM DE CANAL
de Compiègne à Aubenchaul-Bac



59 COMMUNES
des Hauts-de-France traversées



7 ÉCLUSES
dont une écluse de jonction au canal du Nord



63 PONTS
routiers et ferroviaires dont 3 ponts-canaux



1 RETENUE D'EAU
de 14 millions de m³ au nord de Péronne



700 HECTARES
d'aménagements environnementaux et de plantations

UNE CHANCE POUR L'EMPLOI

Aménager un canal de 107 km est un défi colossal qui va mobiliser pendant 8 ans jusqu'à 6 000 emplois au plus fort du chantier, dont environ 3 000 personnes recrutées spécialement pour le Canal.



Parmi elles, des professionnels à recruter et des personnes à former : demandeurs d'emploi, jeunes et adultes en insertion ou actifs en reconversion. Pour creuser le Canal, environ 1 000 conducteurs de poids lourds, d'engins et des ouvriers seront recrutés. Pour construire les ponts et les écluses, environ 500 coffreurs et ferrailleurs génie civil, ainsi que des soudeurs seront embauchés. Pour rétablir les routes, ce sont environ 300 ouvriers spécialisés et constructeurs de routes qui seront recrutés. Des mécaniciens, grutiers, aviateurs, monteuses, topographes, ouvriers spécialisés en espaces verts ou encore écologues, seront également concernés et le tout nécessitera la supervision d'environ 300 personnels d'encadrement.



Pour en savoir plus
Visionnez le film
À LA DÉCOUVERTE DES EMPLOIS
DU CANAL SEINE-NORD EUROPE



QU'EST-CE QUE LA DÉMARCHÉ GRAND CHANTIER ?

Dispositif exceptionnel soutenant la réalisation de grands projets d'infrastructure (comme le tunnel sous la Manche hier et le Canal Seine-Nord Europe aujourd'hui), la démarche Grand Chantier permet d'aider les habitants et les entreprises des Hauts-de-France à profiter de l'opportunité historique de ce grand chantier, en termes d'emploi et de développement économique.

Couvrant toutes les phases du projet, la démarche Grand Chantier consiste à :

- + ANTICIPER les besoins des entreprises en termes de main d'œuvre et de services
- + MOBILISER les compétences locales
- + PROPOSER des offres de formation pour répondre aux profils recherchés pour le chantier
- + FACILITER la vie des salariés dans le périmètre du chantier
- + OPTIMISER les retombées positives du chantier et en organisant celui-ci de la manière la plus harmonieuse avec la vie du territoire



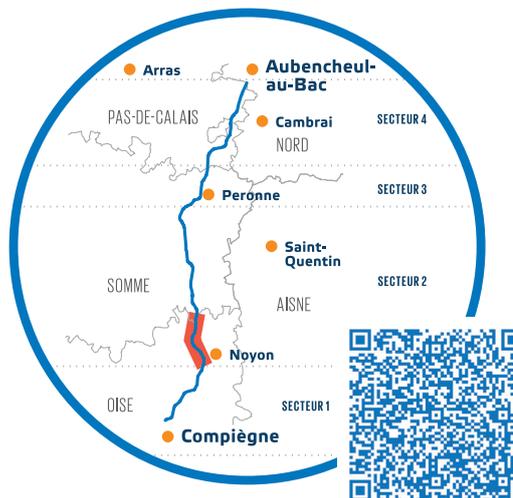
DÉMARCHÉ GRAND CHANTIER CANAL SEINE-NORD EUROPE

AILLEURS SUR LE TERRITOIRE

OÙ EN EST-ON DANS LE PAYS NOYONNAIS?

UN CANAL QUI SE PRÉCISE GRÂCE AU DIALOGUE AVEC LE TERRITOIRE

Depuis 2020, les études et échanges avec les acteurs du territoire, en particulier les maires, la Communauté de Communes du Pays Noyonnais et la profession agricole, ont permis de préciser le tracé et les mesures d'insertion du Canal dans le Noyonnais. Les aménagements des 15 km du secteur 2 dans l'Oise (écluses de Noyon et Catigny, 9 franchissements routiers et franchissement de la voie ferrée Noyon - Compiègne, quai du port intérieur du Noyonnais et 5,4 km de berges lagunées) pourront commencer en 2024. D'ici là, le dialogue se poursuit et s'élargira aux habitants dès cet été, pour continuer à affiner les aménagements du futur Canal.



Découvrez l'article sur ce sujet sur le site www.canal-seine-nord-europe.fr (rubrique Actualités)



L'écluse de Noyon | © AEI - ONE-SCSNE

#LeCanalAvecMoi

Partenaires financiers

 Cofinancé par l'Union européenne
Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

  www.canal-seine-nord-europe.fr